

Il faut aller [à leur?] lever
Les conduire à la messe,
Et qui ne se sçait captiver
Se trouve sans maïstresse.

Je sçay que les amants constants
Ne sont pas agreables,
Car les femmes sont en tout temps
Girouettes muables.

Philandre plain d'affection
Parloit en cette sorte ;
Et il n'a plus de passion
Son espérance est morte.

*Et [En] bien servir et leal estre
De serviteur devient on maïstre,*



Une Histoire de Sorcier

Gilles, le Berger d'Arbrefontaine

Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, est le même type populaire, connu dans toute l'Ardenne, que *Pire-Andri, ti tchêsseu d' macrates*, le fameux maréchal-ferrant de Fosse-sur-Salm, dont le regretté Martin LEJEUNE a conté naguère la légende (1). Venu après *Pire-Andri*, *Djiye* avait hérité d'une partie de « ses livres ». On le consultait pour les maladies, les vols, les maux du bétail, etc., et nombreux étaient ceux qui préféraient ses oracles aux remèdes du médecin ou du vétérinaire.

Voici une histoire, telle que me l'a contée mon voisin Denis, le maraîcher. Elle fera mieux connaître la puissance de notre *macré*, que toutes les descriptions du monde.

Li baron do vijêdje di Harzé, comme tot ci qu'a des sans et minme ci qu' ènne a nin, n'estût nin aimé d' tot l'monde.

Onk èt l'aute li fziint des mivas sohait...

Et d'ine sôrt a l'aute, on bê djour à matin, tos les stâves si trovint vûdls : tchivaus, vatches, vés, poyes, tchins, corint t't arâ les cours, sins qu'on savahe qui qu' les avût d'tahîs.

On pinsa po k'minci qu' c'estût ine farce. Puis on jâma so 'ne vin-

Le baron du village de Harzé, comme tout qui a de l'argent, et même celui qui n'en a pas, n'était pas aimé de tout le monde.

L'un et l'autre lui faisaient de mauvais souhaits...

Et d'une chose à l'autre (1), un beau jour au matin, toutes ses écuries et étables, se trouvèrent vidées : chevaux, vaches, veaux, poules, chiens, couraient pêle-mêle dans les cours sans qu'on pût savoir qui les avaient lâchés.

On pensa d'abord que c'était une farce. Puis on crut à la vengeance

(1) Dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. XLII.

(1) Le conteur résume en cette formule transitionnelle une série de faits qu'il passe sous silence, pour abrégé : le procédé et la formule sont tout-à-fait populaires.

djince d'on vârtet. On louka, mins on n' trova rin.

Et todîs è-vôye, à matin, mâgri les nouvès sêres, mâgri tot, li biêtû restût todîs so les côurs.

On fza v'ni l' priegesse, I v'na bēni les stāves, i bēniha minme les tropēs avou l' Vēnērābe : i n' fza rin.

In' apēle Bulto, do payis d' Samree, qui d'manût a Harzē, ènne ètinda djāsī.

Tos costis, i-gny-a des hommes qu' aimēt l'fusik. Mins, d' çou qu' dji v' djāse vola (i-gny-a des ans et des va-z-ans), ci qui braçnût, braçnût ; et c'estût tot.

Bulto ènne estût onk. Li cāse est longue, mins po-z-è v'ni a noste afaire, i fāt qu' nos passanhe po la.

Nosse Bulto estût don braçneûr, foêrt ou nin, passans.

Il avût d'mani vēs Fosses so Sām, et il avût avou la, tot braçnant, ine mēchante afaire.

I fāt ètinde : il èstint quēques camarades po-z-afutī.

Il alint l' pus sovint ratinde li gibier, seûy-t-i liève ou tchèvrou, so les vihès fosses di tchèrboni.

A-n-on clēr di leune qu'il i estint zels deûs, Bulto èt in' aute, is tirint leûs deûs cōps d'fusik a mons d'vint'-cinq pēds so on grandissime liève.

Is l' disploûm'tint tot, les poyētchs volint è l'air, mins is n' ritrovent qu'çoula : li liève estût flī!

Deûs djours après, l'minme afaire si v'passa. Puis l' lēddimin, Èt, sins fān, li liève lēs i v'djowa l'minme djū :

d'un valet. On veilla et on ne trouva rien.

Et continuellement, au matin, malgré les nouvelles serrures, malgré tout, le bétail se retrouvait toujours dans les cours.

On fit venir le curé. Il vint bénir les étables, il bénit même les troupeaux avec le viatique : il n'y fit rien.

Un appelé Bulto, du pays de Samrée, qui habitait Harzē, entendit parler de la chose.

Partout il y a des hommes qui aiment le fusil. Mais, du temps que ceci se passait (il y a des ans et des ans), [cela importait peu :] celui qui braçonnait, braçonnait ; et c'était tout.

Bulto était un ceux-là. La cause est longue [à dire], mais pour arriver à notre affaire, il faut que nous passions par là.

Notre Bulto était donc braçonnier, un peu plus, un peu moins, passons.

Il avait habité le pays de Fosses-sur-Salm, et il avait eu là, en braçonnant, une mēchante afaire.

Il faut entendre (1) : Ils étaient, à quelques camarades, à affuter.

Ils allaient le plus souvent attendre le gibier, soit lièvre ou chevreuil, sur les vieilles fosses de charbonniers.

Par un clair de lune qu'ils y étaient à deux, Bulto et un autre, ils tirèrent leurs deux coups de fusil à moins de 25 pieds sur un énorme lièvre.

Ils le déplumèrent, les poils volèrent en l'air, mais ils ne retrouvèrent que cela : le lièvre avait filé!

Deux jours après, le même fait se passa. Puis le lendemain. Et sans fin, le lièvre leur joua le même jeu : à

a plombs, a balles, i lēs i lēgat des poyētchs, mins c'estût tot.

Les braçneûrs si d'frankihgint : On l'avût stou a mons!

Is n' si rēsint pus sāj a l'afut.

È tot s'expliquant, al size, is decidint qui ON TÈL (dji n' ritoume nin sol nom pol momint), qu' avût djustumint ine comicion a se o payis d' Sām', frāt on p'tit distoûr et irût trovī Djīyes, li hierdji d' Afontinne, po vèy çou qu' i-gny avût a se.

Comme i fout dit, fout fait.

Djīyes diha qui c' n' estût rin. I li expliqua ine saquèe por lu tot seû, et i li c'ha qu' i d'vût dire às autes qu' is d'vint bōri leûs fusiks avou do poyētch do live, qu'insi is n' ris-kèvrint pus rin.

Cēs-chal trint sol lice comme Djīyes l'avût dit. I tchūca, mins is n' l'ouirint nin.

Mins l'damēgne d'après, il apurdint qu' is n' et rivierint pus.

Vo-chal çou qui s'avût passé.

L'homme (diale! dji n' ritoume nin sol nom!) fiza çou qu' estût con-v'ni.

Puis il ala ratinde li live o s' courti : Djīyes li avût dit qui s' i f'zût bin avou frē tot çou qu' i li dyût, qu' i l' trov'rāt la tims d' grand-messe.

Et c' fourut insi.

Li live vīna comme po v'ni magnī azès cabus, et, d'on cōp, l'aute li tira a bout pôrtant.

I n' criya nin, mins i k'minça a rôli, a rôli, oute di hāyes et bouhons disqu'a l'ésō.

Et quānt qu' noste homme i ariva, il y trova 'ne vīle feume do viyédge qui s'lavût li spale.

« Ah! c'est ti qui nos a fait vèy çoula! Fais tot doûs, ji sos d'vins

plombs, à balles, il leur laissait des poils et c'était tout.

Les braçonniers s'intimidèrent : on l'aurait été à moins!

Ils n'osaient plus aller à l'affut.

En discutant, à la veillée, ils décidèrent que... un tel (je ne retombe pas sur le nom en ce moment), qui avait justement une course à faire au pays de Salm, ferait un petit détour et irait trouver Gilles, le berger d'Arbrefontaine, pour voir ce qu'il y avait à faire.

Comme il fut dit, fut fait.

Gilles dit que ce n'était rien. Il lui expliqua une chose pour lui tout seul, et il lui dit qu'il devait dire aux autres de bourrer leurs fusils avec des poils du lièvre, qu'ainsi ils ne risqueraient plus rien.

Ceux-ci tirèrent sur le lièvre comme Gilles l'avait dit. Il cria, mais ils ne l'eurent point.

Mais le dimanche suivant, il apprit qu'ils ne le reverraient plus.

Voici ce qui s'était passé.

L'homme (diable! je ne retombe pas sur le nom!) fit ce qui était convenu.

Puis il alla attendre le lièvre dans son jardin : Gilles lui avait dit que s'il faisait avec foi ce qu'il lui disait, il le trouverait là pendant la grand' messe.

Et ce fut ainsi.

Le lièvre arriva comme pour venir manger aux choux, et d'un coup l'autre le tira à bout portant.

Il ne cria point, mais il commença à rouler, rouler, à travers les haies et les buissons jusqu'au ruisseau.

Et quand notre homme à son tour y arriva, il trouva une vieille du village qui se lavait l'épaule.

« Ah! c'est toi qui nous a fait voir tout cela! File doux, je suis dans

(1) Formule par laquelle un conteur annonce l'exposé d'une affaire.

m' drût : fais ti ake di contricion, ti vas mourir, j' t' vas touer !

— Nonna, ni m' toucoz nin. C'est tât l' Mazarin qui m' kimandût. A c'te heûve dji sos hape... N'è djâsoz a nouk di m' vikant, et po m' part, j' v's promets di n' pus rik'minci. »

I promêta.

I raconta l'afaire a ses camarades, et tot l'minme, is n' rivégint jamây pus li lîre émacralî.

..

On tîmps après, Bulto quitta Fosses et alla d'mani a Harzé.

Il i r'trova on camarade et i rik'minça a braçni.

On djoûr al nuî, po n' nin rapoertî s' fusik, i l' catcha o-n ine tchabote.

Li lèddimin, i n'estût pus la.

I pinsa d'abord qui s' camarade li avût joué 'ne farce. Mins, comme i s' soul'nût, i s'diha qui, pus qu'i n'i avût qu' lu qui k'nohût l' cache, qu'i li avût tot bon'mint hapi.

Pot raveûr, il avût âhî : i n'avût qu'a-z-âl trovî Djiyès d' en Afontinne.

Djiyès li promêta qu'i l'rarût.

Bulto dimanda ine pitite punicion po l'homme. Djiyès li d'na on papî :

« Quand qu' vos sèroz tot seû a voste êsse di feû, vos bouh'roz d'ssus a l'intencion do voleûr. Mins n' et rouvioz nin : a l'intencion do voleûr, qui c' seûy qui ç' vout. Et ni lî è d'noz nin trop ! »

Bulto fza comme on li avût dit.

mondroit Fais ton acte de contrition, tu vas mourir, je vais te tuer.

— Non, ne me tuez pas : c'est le Mazarin (1) qui me commandait. Maintenant je suis guérie... N'en parlez a personne de mon vivant, et pour ma part, je vous promets de ne plus recommencer. »

Il promit.

Il raconta la chose à ses camarades, et comme la vieille avait dit, ils ne revirent jamais le lièvre ensorcelé.

..

Quelque temps après, Bulto quitta Fosses et alla habiter Harzé.

Il y retrouva un camarade et il recommença a braconner.

Un jour soir, pour ne pas rapporter son fusil, il le cacha dans le creux d'un arbre.

Le lendemain, il ne l'y trouva plus.

Il pensa d'abord que son camarade lui avait joué une farce. Mais comme celui-ci s'en défendait, il se dit que, puisqu'il n'y avait que lui qui conût la cachette, il le lui avait tout bonnement volé.

Pour le ravoîr, il avait facile : il devait tout simplement s'adresser à Gilles d'Arbrefontaine.

Gilles lui promit qu'il raurait son fusil.

Bulto demanda une petite punition pour l'homme. Gilles lui donna un papî :

« Quand vous serez seul à votre âtre, vous frapperez dessus à l'adresse du voleur, Mais ne l'oubliez pas : à l'adresse du voleur quel qu'il soit. Et ne lui en donnez pas trop ! »

Bulto fit comme on lui avait dit.

Seûl'mint, i bouha tot sondjant a s' camarade (pusqu'i fûmût d'ssus), et i bouha t'el'mint qui l'pauve diable è fûut quinze jôurs malade.

Et Bulto ni vout nin s'fusik !

Bulto riv'na so-n Afontinne.

Djiyès djâsa avou lu.

« Dji crûs bin, dist-i : vos v's av' trompî ! vosse voleûr a les tch'vès sol ciér èt ine vossète bâbe. C'est on gard ! »

Bulto ni manqua nin.

Il ala amon l'gard èt il i trova s'fusik à moûr.

I k'fessa s'petchî à gard, et ci-chal li èspliqua comme i l'avut trovî ol tchabote.

..

Po-z-è riv'ni al cåse do baron d'Harzé, Bulto don oya djâsi d' l'afaire.

Il ala trovî l'baron.

« Atêloz vosse tchivau, dji v' vos mini adri in' homme qu'arè vite arètî çoula. »

Li baron s'mêta a rire.

Mins quand qu'i sava qu'i s'adjihût do biêrdji d'en-Afontinne, i n'riya pus : i fza atêll.

Il èspliqua s' cåse à biêrdji.

Li biêrdji hossût del tiesse.

« C'est ine laide affaire. Dji n' sârûs travayî tot drût : i m' fât les leunes, qu'i d'ha. Mins i m' fâre ossi trûs priyesses, ci del parvesse absolument, et deûs autes. Lès poloz-ve aveûr ?

— Vos l's âroz, fza l'baron.

— Aloz-r-zè tranquile, d'abord. Dji v' vinrè trovî onk di cès djôurs. »

Djiyès ariva ine quinzaine après.

Les vârlêts n'el volint nin r'çûr,

Seulement il frappa en pensant à son camarade (puisqu'il le soupçonnait), et il frappa tellement que le pauvre diable en fut quinze jours malade.

Et Bulto ne retrouva pas son fusil !

Bulto revint vers Arbrefontaine.

Gilles causa avec lui.

« Je crois bien, dit-il : vous vous êtes trompé ! votre voleur a les cheveux clairs et une barbe rousse. C'est un gard ! »

Bulto n'hésita pas.

Il alla chez le garde et y trouva son fusil accroché au mur.

Il confessa son péché au garde, et celui-ci lui expliqua comme il l'avait trouvé dans le creux de l'arbre.

..

Pour en revenir à l'affaire du baron de Harzé, Bulto entendit donc parler de l'affaire.

Il alla trouver le baron.

« Attelez votre cheval, je vais vous conduire près d'un homme qui aura vite arrêté cela. »

Le baron se mit à rire.

Mais quand il sut qu'il s'agissait du berger d'Arbrefontaine, il ne rit plus : il fit atteler.

Il exposa sa cause au berger.

Le berger hochait la tête.

« C'est une laide affaire. Je ne pourrais travailler immédiatement : il me faut « les lunes », dit-il. Mais il me faudra aussi trois prêtres, celui de la paroisse, absolument, et deux autres. Pouvez-vous les avoir ?

— Vous les aurez, dit le baron.

— Retournez tranquile, alors. Je viendrai vous trouver un de ces jours. »

Gilles arriva une quinzaine de jours après.

Les valets ne voulaient pas le re-

(1) Le Mazarin : le Diable.

don, moussi comme on mâssi payisan.

Aloz' dire a vosse maïsse qui c'est Djîges d'Arfontaine.

Li baron avora : il ouh tapî les ouhs foû po les fignesses di content' mint!

« A-ve vos priesses ? »

— *Divins ine dimi heûre, is sêront vola.*

— *Djâtindrê,*

Djîges les mina o stêve des tch'vaus I mêtâ li ci del parocesse inte les qeate pattes do pus mêtchant roncin.

« *Qicè qu'i s'passe, ni boudjoz nin : vos n' risquoz vin. Mins n' boudjoz nin, c'est nosse veje d'a tos qu'est è djû.* »

I mêtâ les deûs autes priyesses ozès deûs cicènes do stêve, i fza sorti tot l'monde, i sêra l'ouhe al cli.

Puis i mêtâ do grain bènît ot sêve et o totes les créyeûres qu'i pôve trovi.

Puis i k'minça a pâtrifîyî (1).

Les tch'vaus si mêtint a dansî.

Li roncin râyût les pavès a chaque cöp d'pîd. Li curé, d'zor lu, estût tot frêh del same qui li toumût djus do dos.

Les ouhs verdjint.

D'â d'foû, ons ouh djuri qu'i s'i passût mêye bruts d'infêr.

Et Djîges priût todîs.

Tot d'on cöp, i vèya on gros vilain crapaud qui s'hêrtchût d'ses pus vite vès l'ouh.

Djîges li sêvoa.

« *Ah! dji t'ins, Satan, l'enne est : nos n' ti manqu'rans nins!...* »

cevoir, affublé comme un sale paysan.

« Allez dire à votre maître que c'est Gilles d'Arbrefontaine ! »

Le baron accourut : il aurait jeté les portes par les fenêtres de contentement ?

« Avez-vous vos curés ? »

— Dans une demi-heure ils seront ici.

— J'attendrai. »

Gilles les conduisit dans l'écurie. Il mit le curé de la paroisse entre les jambes du plus ardent des étalons.

« Quoi qu'il arrive, ne bougez pas : vous ne risquez rien. Mais ne bougez pas, c'est notre vie à tous qui est en jeu ! »

Il mit les deux autres curés dans deux coins de l'écurie, il fit sortir tout le monde, il ferma la porte à clé.

Puis il mit du grains bènît dans la serrure et dans toutes les portes et ouvertures qu'il put trouver.

Puis il commença à réciter des prières.

Les chevaux commencèrent à danser.

L'étalon, de chaque coup de pied, arrachait les pavés. Le curé, sous lui, était tout mouillé de l'écume qui lui tombait du dos...

Les portes se pliaient (2).

Du dehors on eût juré qu'il s'y passait mille bruits d'enfer.

Et Gilles priait toujours.

Tout-à-coup, il vit un énorme crapaud qui se traînait le plus vite possible vers la porte.

Gilles le suivit.

« Ah ! je te tiens, Satan ! Tu es pris, nous ne te manquerons pas !... »

Et i l'sêra, sêra, fza tot çou qu'i falût fe, puis i drova l'ouh.

Li crapaud fza on saut et i disparêta tot fzant ine vesse, mins ine vesse, frê di Dieu ! qui fza qu'on vèya tot bleu ot çonc, et qu'èpufkina tos les batimints !!

...

Djîges diha qui l'acondjurêdje estût faite po 199 ans, qu'i n'si pas' rût pus vin disqu' adon.

Nonna, i l'avût faite po pus long-timps : po disqu'a tant qui l'heûre si marquêgreût en chiffres romains !

Li baron l'paya, et i'nné vala.

Li vîs curé (qui l'bon Dieu ay son âme !) diha, lu, qu'i n'avût jamây vèyou ine affaire insi, et qu'i n' volah nin co r'passi ine heûre pavêye po raveûr les dis pus bêles annis di s'vèje.

On n'a pu rin r'vèyou a Harzé.

...

Et il le serra, serra, fit tout ce qu'il fallait faire. Puis il ouvrit la porte.

Le crapaud fit un saut et il disparut en lâchant une vesse, mais une vesse, frère de Dieu ! qui fit qu'on vit tout bleu dans la cour, et qui infecta tous les bâtiments !!

Gilles dit que l'exorcisme était fait pour (99 ans), qu'il ne se passerait plus rien jusqu'à cette date.

Non, il l'avait fait pour plus longtemps : jusqu'à ce que la lune se marque en chiffres romains !

Le baron le paya, et il s'en retourna.

Le vieux curé (que le bon Dieu ait son âme !) raconta qu'il n'avait jamais vu une telle chose, et qu'il ne voudrait pas repasser une heure pareille pour ravoïr les dix plus belles années de sa vie.

On n'a plus rien vu à Harzé.

Vielsalm, le 11 juin 1905.

Joseph HENS.



(1) *Pâtrifîyî*, « dire des Paters », prior.

(2) *Verdjî*, plier sur soi-même comme une baguette flexible.



Les Enfants sur les Autels

Coutume populaire

Une pratique superstitieuse que nous croyons, sous cette forme, particulière à Spa, s'y est implantée depuis une dizaine d'années.

Les mères d'enfants chétifs ou rachitiques saisissent l'occasion de la procession de la Fête-Dieu pour aller asseoir leurs bébés malades dans le tabernacle des autels-reposoirs élevés sur le parcours du cortège; espérant, par ce moyen, obtenir la guérison de leurs mioches. Lorsque a lieu cette cérémonie, on voit toujours quelques-unes de ces femmes s'amener avec leur enfant sur les bras et guetter l'instant où le prêtre, ayant présenté l'ostensoir à la vénération des fidèles, va reprendre sa marche.

Prestement elles enjambent les quelques degrés de l'autel et assoient leur bébé, face au public, dans le tabernacle à ciel ouvert.

Cet été, nous entendions des étrangers, — des Français, — assistant à ce spectacle, blâmer sévèrement cette superstition qu'ils taxaient, non sans quelque raison, d'indécence.

Une coutume analogue a été, nous dit M. O. COLSON, constatée à Liège et aux environs. Elle existe aussi à Verviers et peut-être ailleurs.

Lorsque le prêtre a passé aux autels-reposoirs, les marches de ces petits monuments éphémères sont envahies par la foule des enfants qui étaient présents lors de la bénédiction. Aussitôt ils y vont prendre leurs ébats: ils sautent, courent le long des gradins, gravissent les degrés et les dégringolent, sans oublier d'aller s'asseoir sur l'autel, comme quand on joue au « chat perché »... Il est aisé de se rendre compte que ce sont les mères qui envoient jouer là ces enfants. Le but est de leur faire acquérir les grâces que le Saint-Sacrement, reposé sur l'autel, n'a pas manqué d'y déposer. On peut du reste remarquer qu'aucune surveillance n'est exercée sur les autels-reposoirs après le passage du prêtre, alors qu'avant les voisins en écartent sévèrement la marmaille.

ALBIN BODY.



Renkin Sualem et ses Œuvres

D'après des travaux récents.



RENKIN SUALEM, dont le nom est attaché au souvenir de la célèbre machine de Marly, est né à Jemeppe-sur-Meuse, le 29 janvier 1645, fils de Renard Sualem et de Catherine David, son épouse. Renkin ou Rennekin sont les diminutifs de Renier (1).

Les documents font complètement défaut quant à la jeunesse de Renkin. Pendant longtemps on a dû s'en référer entièrement aux traditions qui se sont conservées dans le pays. Elles disent que Renkin fut, comme son père, occupé dans les charbonnages de la région, que toujours la mécanique l'attira, et qu'il s'occupait spécialement des machines d'épuisement de l'eau dans les houillères. Les mêmes traditions disent qu'il fut l'inventeur de la célèbre machine hydraulique de Modave, d'après laquelle il aurait inventé et construit la machine de Marly. On raconte que Louis XIV, émerveillé de voir l'œuvre de Renkin, lui demanda comment il avait pu imaginer une telle merveille, et que l'ouvrier répondit au grand roi ce seul mot: *Tot túsant* « en méditant ».

Voilà à quoi se résument ces traditions, — qui ont été tour à tour appuyées et contredites par divers auteurs.

On sait que l'épithète de Renkin Sualem, à Bougival, dit de lui qu'il fut « le seul inventeur » de la machine de Marly. Y a-t-il là une intention? Sans aucun doute. Du vivant même de Renkin, la machine fut attribuée à l'un de ses compagnons, Arnold de Ville, et l'on sait à présent que les agissements de celui-ci ont aidé à cette attribution, et l'ont même suscitée.

L'opinion qui attribue la machine à de Ville et fait de Renkin un

(1) On a écrit Renkin, Rennekin, Rennequin. Les trois formes, qui se prononcent de même, existent dans l'onomastique liégeoise. Les formes Rankin, Rankenne, Ranekin, Rannekin, que l'on trouve dans les Comptes de la machine de Marly, proviennent d'une fausse prononciation.

simple ouvrier, ou, si l'on veut, le maître-ouvrier de l'entreprise, a résisté en France à toute discussion jusqu'à présent. Nous n'en voulons pour preuve qu'un remarquable article de M. Pierre DE NOLHAC, sur le *Grand Parc et les Eaux de Versailles*, où cet auteur fait un historique très intéressant et assez neuf de l'établissement et du développement du Grand Parc. Au sujet de la machine de Marly, il accuse une tendance à faire ressortir le mérite du baron et à négliger celui du technicien, en rappelant les honneurs et profits dont fut comblé le premier par Louis XIV⁽¹⁾.

La question a préoccupé à différentes reprises les érudits liégeois. En dernier lieu, M. l'abbé SYLVAIN BALAU, dans son *Histoire de la Seigneurie de Montre*⁽²⁾ et dans un mémoire spécial⁽³⁾ étudia les rôles respectifs d'Arnold de Ville et de Renkin dans l'invention et l'érection des machines de Modave et de Marly. Dix ans plus tard, au Congrès international de Mécanique organisé à l'occasion de l'Exposition de Liège, la question fut reprise avec une ampleur nouvelle. M. DWELSHAUVERS-DERY, professeur émérite à l'Université de Liège, ancien Recteur, étudiant les *Antiquités mécaniques de la Belgique*⁽⁴⁾, avait été naturellement amené à s'occuper de la machine de Modave et de celle de Marly ; sa haute compétence lui permettait d'apporter une discussion autorisée de sources dont l'examen n'avait guère pu être fait jusqu'alors d'une manière quelque peu approfondie. En effet, il apporte dans l'ordre technique où il pouvait plus que tout autre se placer directement, outre des données inédites, des conclusions toutes neuves et très intéressantes, même pour des profanes. Le but historique de son mémoire l'engageait au reste à revoir les discussions faites à d'autres points de vue par ses devanciers en la matière. Son mémoire reprend donc la question tout entière. Il suffit d'ajouter qu'il l'épuise et que ce savant ouvrage marque la fin des controverses au sujet de Renkin et de Ville.

(1) *Revue des Idées*, numéro de janvier 1907 (t. IV, n° 37), p. 1 à 16. L'auteur dit en propres termes (p. 8) : « C'est le sieur Arnold de Ville, ingénieur de Liège, qui avait apporté au Roi son invention et avait été aidé dans l'exécution par deux charpentiers liégeois du même nom, désignés par les Comptes, Paul et Renkin Sualem ou Swalem. » Plus loin (p. 9) : « La partie la plus compliquée du matériel employé à la construction, par exemple le corps de pompe et les fers, est faite au Pays de Liège, et c'est Renkin Sualem, le principal collaborateur de l'ingénieur, qui va en surveiller la fabrication. » — L'étude de M. DE NOLHAC est d'autant plus importante que l'histoire du domaine de Versailles reste encore incomplète, après le bel ouvrage de cet auteur sur *La création de Versailles*, Versailles, 1901.

(2) Liège, GRANDMONT-DONDEBS, 1895. Pages 126 à 138.

(3) *Le véritable auteur de la machine de Marly*. Bruxelles, POLLEUNIS, 1895.

(4) *Quelques antiquités mécaniques de la Belgique*, par V. DWELSHAUVERS-DERY, professeur émérite à l'Université de Liège, correspondant de l'Institut de France. (Extrait des Actes du Congrès international des Mines, etc., Liège, 1905, t. IV, Sec-

C'est le plus souvent en empruntant le texte même du savant professeur de Liège que nous allons résumer pour nos lecteurs ses érudites et très complètes recherches.

* * *

On possède peu de documents sur la machine de Modave. Son existence en 1675 est certaine, constatée par des documents de l'époque. Il est très probable que sa construction est contemporaine de celle du nouveau château, et date de 1667 et 1668.

Cette machine était destinée à élever les eaux du Hoyoux dans la cour du Château. La hauteur de refoulement était d'environ cinquante mètres. Une machine de cette puissance était à cette époque considérée comme une véritable merveille. Celle-ci fonctionna pendant de longues années. On en voyait quelques restes en 1774, et des traces en 1862. Aujourd'hui, il n'existe plus que la tour au-dessus de laquelle les eaux étaient montées, et une machine moderne élève les eaux du parc dans la cour du château.

Le baron de Ville, que les auteurs français désignent comme auteur de la Machine de Marly, est aussi parfois considéré comme étant l'inventeur de celle de Modave.

Il n'est pas possible d'attribuer à de Ville l'invention de la machine de Modave, pour la bonne raison qu'en 1667 le futur baron n'avait que quatorze ans.

A cette époque, Renkin Sualem était lui-même bien jeune. Mais les souvenirs traditionnels nous le représentent comme un homme doué d'une rare intelligence. Initié dès le jeune âge, par tradition de famille, à ces sortes de travaux fort usités aux Pays de Liège pour l'épuisement des eaux dans les mines, il a pu se trouver à 22 ou 23 ans capable de mener à bon terme la construction de la machine de Modave.

M. Th. GOBERT a fait connaître que, dès 1585, on s'était préoccupé à Liège d'installer des appareils d'exhaure empruntant leur force

tion de Mécanique appliquée, t. IV.) Trooz, Massart, 1906. In-8° (25.5 × 16.5). Voy. chap. VI, *Renkin Sualem et la Machine de Marly*, p. 65 à 191 et 195.

[Sur notre demande, l'auteur a bien voulu réserver à la Bibliothèque Centrale de Liège un exemplaire de ce savant ouvrage, qui se trouve pourvu, aux pages 103-105, d'une note additionnelle dont nous signalons l'intérêt aux techniciens. Cette note est relative à une erreur de copie, faite par WADLWA sur un texte de DE LA JONCHÈRE, et qui avait amené la discussion insérée par M. V. D.-D. au bas de la dite p. 105. L'éminent professeur nous a fait l'honneur de nous charger de déposer, en outre, à la même bibliothèque, une reproduction photographique réduite de la célèbre « Vue de la Machine de Marly » par Pierre Giffart (1715), dont on ne connaît plus que deux exemplaires actuellement existants. Cette réduction est encadrée dans les bois provenant d'un pilotis de la machine de Renkin. — O. C.]

motrice au courant de la Meuse. Ce fut vraisemblablement sans succès. Mais en 1619, réapparaît un procédé du même genre, et enfin, à partir de ce moment, les inventions de machines hydrauliques se multiplièrent dans le pays (1).

Ces machines appliquées à l'épuisement des eaux de mine étaient donc chose banale au Pays de Liège à l'époque où l'on construisit la machine de Modave. L'ingéniosité des artisans liégeois des divers métiers était réputée. Les charpentiers, qui étaient les mécaniciens de ces œuvres, savaient tous construire et proportionner par routine. La tradition qui attribue à un artisan spécialiste en la matière la construction de la machine de Modave, est donc parfaitement digne de foi. L'espèce de génie dont Renkin Sualem fit preuve dans la suite est un nouvel argument qui permet de lui attribuer la conception comme la réalisation de la machine de Modave.

Cette machine était d'ailleurs une œuvre originale à côté des machines d'exhaure. Dans celles-ci, « les roues motrices se trouvaient généralement à la hauteur du dessus des puits d'épuisement, et les tirants ou maitresse-tiges agissaient par traction sur les pistons des pompes, qui étaient alors « soulevantes ». A la machine de Modave, au contraire, la roue hydraulique est en-dessous, au niveau de l'eau à monter, et elle attaque des pompes « foulantes » horizontales, qui foulent l'eau dans les tuyaux. On ne voit donc pas, dans la machine de Modave, d'éléments nouveaux, mais uniquement une adaptation nouvelle d'éléments connus, caractère de nouveauté qui, sous notre législation actuelle, suffirait pour en établir la brevetabilité » (2).

En conclusions, la machine de Modave constitue donc une invention nouvelle que la tradition attribue au génie de Renkin Sualem, et il n'existe pas la moindre présomption contre la valeur de cette tradition.

L'établissement de la machine de Marly se rattache à l'histoire du Grand Parc de Versailles, dont M. DE NOLHAC s'est occupé dans l'intéressante et neuve esquisse que nous avons signalée.

Agrandi et enrichi à plusieurs reprises, rempli des œuvres de l'art du temps, entouré de châteaux et de dépendances, Versailles devint en 1682 la résidence définitive de Louis XIV. C'est Louvois qui présida à l'achèvement des desseins du Roi, mais ce fut Colbert qui ordonna ce vaste ensemble ; il en avait fixé les détails avec assez de certitude

(1) Th. GOBERT, *Machine de Marly et anciennes Machines d'exhaure au Pays de Liège*. Liège, Demarteau, 1906.

(2) DWELSHAUVERS-DERY, *Ouvrage cité*.

pour que son successeur et son rival n'eût rien autre chose à faire qu'à bien comprendre ses plans et à en assurer l'exécution. Il y a notamment deux grandes opérations qui furent les dernières de sa carrière de surintendant des bâtiments, et dont le mérite de direction doit légitimement lui revenir. L'une est la constitution du Grand Parc (1), l'autre est l'aménagement des eaux de Versailles.

La création et l'établissement d'une machine destinée à amener l'eau de la Seine sur le plateau rentre dans les travaux destinés à alimenter le Grand Parc, et il en constitue sans conteste la partie la plus célèbre (2).

La machine de Marly, au reste, marque une époque dans l'histoire de la construction des machines, comme celle de Watt un siècle plus tard. Avant elle, on n'avait rien fait d'aussi grand, d'aussi largement étudié. Après elle et à cause d'elle, la mécanique appliquée fit un grand pas en avant, car c'est au commencement du XVIII^e siècle que parurent les premiers importants ouvrages traitant de cette science, et ils sont consacrés principalement à la description et l'étude de cette célèbre machine.

« Comment se fait-il que Renkin Sualem, un obscur mécanicien ou charpentier, de Jeneppe lez-Liège, ait été appelé à exercer ses talents à Versailles, près de la Cour de Louis-le-Grand? L'histoire est diversement racontée, il s'y mêle beaucoup d'imagination et d'impossibilités qui vont grossissant avec les répétitions. Il semble évident que la réputation de la famille Sualem ne s'étendait pas jusqu'à la Cour de Louis XIV avant la machine de Marly. Il a donc fallu un intermédiaire, et il n'y a nul doute que cet intermédiaire ait été le chevalier de Ville, gentilhomme liégeois, comme il est désigné d'abord. Ce gentilhomme, fils d'un riche maître de forges, Winand de Ville, bourgmestre de Huy, était-il à la Cour de Versailles lorsque Colbert cherchait un constructeur pour résoudre le problème d'élever à Versailles les eaux de la Seine? Ou bien ya-t-il été introduit par son ami, le comte Jean-Ferdinand de Marchin, maréchal de France, à propos même de ce problème, et parce que de Ville savait qu'à Modave, propriété du comte de Marchin, était établie une machine à élever les

(1) Le « Grand Parc » du domaine actuel de Versailles, appartenant à l'Etat, et qui contient plus de 1700 hectares, se trouve être, à peu de chose près, dit M. de Nolhac, le « Petit Parc » de Louis XIV. Le Grand Parc proprement dit était entouré de murailles qui n'avaient pas moins de quarante-trois kilomètres de tour : il englobait une dizaine de villages et une partie de plusieurs autres.

(2) Le travail technique le plus complet et le mieux documenté au sujet de la distribution des eaux de Versailles et de la machine de Marly, est dû à M. A. BARRET, président de la Société des Nouvelles machines de Marly. Il a été fait sans doute à l'occasion des recherches de M. V. DWELSHAUVERS-DERY, et a paru en plusieurs articles dans la *Revue de mécanique*, en 1906. Paris, H. Dunod et E. Pinat.

eaux de la rivière Hoyoux, au haut du château assis sur un roc à une cinquantaine de mètres de hauteur. Nous croyons plutôt à cette dernière hypothèse. Le maréchal aura donné à de Ville, avis de la chose; et de Ville, attentif à tout ce qui pouvait lui rapporter des bénéfices, aura agi en conséquence. Très probablement il a interrogé Renkin Sualem, l'auteur de la machine de Modave, qui, *tot tissant*, conçut un projet et lui en exposa l'idée; et, avec sa belle assurance, il se sera porté fort de résoudre le problème, bien entendu en réservant la partie technique à l'habile constructeur Renkin. Car, lui, n'était ni ingénieur, ni constructeur, ni charpentier, ni mécanicien; il était simplement un homme d'affaires, doué d'une vive intelligence, capable de comprendre les projets de Renkin et assez audacieux pour entreprendre de les exécuter.»



La Machine de Marly, d'après Leupold (1723).

Renkin et de Ville vinrent donc à Versailles. Le projet de mécanisme fut présenté au ministre. Pour avoir des données certaines sur la puissance motrice, un essai fut décidé. Il s'agissait, cette fois, d'élever les eaux de la Seine sur la terrasse de St-Germain, à une cinquantaine de mètres de hauteur, au moyen de la roue du moulin de Palfour, déjà existante. On prit à bail le dit moulin. A dater du 12 juin (1679), les deux frères Renkin et Paul Sualem, dits « charpentiers liégeois », sont chargés de conduire l'ouvrage. Un an plus tard,

elle avait fait ses preuves. Le résultat, obtenu sur la terrasse qui est en face du château, admiré par le Roi et par les autres témoins de l'expérience, ne laissa aucun doute sur le succès de la vaste entreprise. L'expérience avait coûté près de 80,000 livres. (1)

Des renseignements que l'on possède sur cette machine d'essai, on peut conclure que pour l'établir, Renkin n'avait eu qu'à reproduire celle qu'il avait érigée, à Modave, dix-huit ans auparavant. Il ne sera tout autrement pour l'œuvre définitive.

Les travaux de la machine de Marly, nommée alors la « Grande Machine de Seyne », commencèrent au début de 1681 et durèrent jusqu'en 1685.

La machine était située sur un bras du fleuve, au bas de la montagne, du côté de Louveciennes. Pour se procurer la force motrice, on avait formé un barrage en maçonnerie, donnant une chute d'environ 1^m61 de hauteur sur une largeur effective d'environ 44^m18. Élevée du niveau du fleuve, l'eau était portée d'un jet dans un premier puisard placé sur le versant de la montagne à une hauteur de 48^m73; de là, reprise et élevée vers un second puisard à 51^m07, et enfin portée à une nouvelle hauteur de 53^m92, jusqu'à la tête d'un aqueduc à arcades qui couronnait majestueusement la colline. Le trajet total effectué jusqu'à cette tour sous l'action de la machine était de 1235^m69 pour une élévation totale de 154^m62.

Le système mécanique se composait essentiellement de pompes aspirantes et foulantes, dont les pistons étaient mis en mouvement par 14 roues à aubes de 11^m69 de diamètre. Sur un total de 221 corps de pompes principaux, d'environ 162 millimètres de diamètre, 64 prenaient l'eau immédiatement à la rivière pour la porter au premier puisard; 79 la reprenaient à celui-ci pour l'élever au deuxième, 78 enfin la forçaient de là au haut de la tour. Suivant une estimation raisonnable, il est entré dans la machine environ 832.160 kg. de cuivre, autant de plomb, vingt fois autant de fer et cent fois autant de bois. Dix-huit cents hommes ont travaillé à sa construction. Soixante ouvriers restèrent attachés à son service, sans compter les inspecteurs. La construction a coûté environ 4 millions.

L'immense attirail de mécaniques, de puisards, réservoirs, équipages de pompes, établis par Renkin, n'avait d'autre cause que l'im-

(1) On raconte qu'en 1680, quand Louis XIV vit arriver les eaux en abondance sur le terrain de Saint-Germain, dans l'essai de la machine de Palfour, émerveillé, il demanda, non à de Ville, mais à Renkin, comment il était parvenu à faire ce prodige, Renkin lui répondit en langue liégeoise : *tot tissant*, c'est-à-dire « en méditant ». Comme Newton, à propos de la pesanteur; et comme Gramme, à propos de la dynamo. — Ainsi doit être rectifiée l'anecdote célèbre, où l'on mêle souvent le nom de la machine de Marly.

possibilité où il croyait être de faire monter une colonne d'eau depuis la Seine jusqu'au haut de la tour, d'un seul jet, c'est à dire par un tuyau unique qui ne fût interrompu nulle part entre ces points extrêmes. Ce n'est pas qu'il manquât de la force nécessaire. Mais Renkin était de son temps. Ni lui, ni personne à sa place n'aurait pu même rêver, à cette époque, de fouler tout d'un jet à une pareille hauteur. Un siècle après lui, on ne croyait pas encore à cette possibilité.

Lorsqu'après cent-vingt ans d'usage, il fut définitivement question de remplacer la machine de Renkin par un appareil plus perfectionné, on commença par accommoder une de ses roues à des pompes qui, au moyen de tuyaux rampants empruntés à la vieille machine, foulaient l'eau d'un seul jet au-dessus de la tour.

On a souvent répété que la machine de Marly n'était qu'un développement considérable de celle de Modave. M. DWELSHAUVERS-DERY nous apprend qu'à cet égard l'opinion commune est erronée, et préjudiciable à l'idée qu'il faut se faire du génie de Renkin.

Ce qui distingue essentiellement la machine de Marly de celle de Modave, c'est que, dans cette dernière, la résistance utile, représentée par celle des pompes à mouvoir, se manifeste tout près de la roue représentant la force motrice, si bien que la transmission de l'effort se fait par le simple intermédiaire d'une manivelle, d'une bielle et d'un balancier; tandis qu'à Marly, les pompes du premier puisard sont distantes de la roue de 234 mètres, et celles du second, de 670 mètres. Il fallait donc, entre la roue et les pompes à mettre en mouvement, un intermédiaire d'une grande longueur. Renkin y employa un genre de chaînes dont on se servait au Pays de Liège pour utiliser des cours d'eau à l'épuisement des mines. Il n'y a pas de doute que l'invention de ces chaînes appartienne à des devanciers de Renkin, qui les a empruntées à la pratique. Cependant il a apporté à leur emploi des perfectionnements remarquables pour obvier à certains accidents possibles ou inconvénients de l'usage, qu'il a le mérite d'avoir prévus dans leurs rapports avec la nature spéciale et l'importance exceptionnelle de sa machine.

Un autre qu'un mécanicien de génie, en possession de toutes les ressources de son art, ouvrier expérimenté et observateur attentif, n'aurait pu arriver à ces conceptions. Inutile de dire que de Ville, malgré toute son intelligence, n'aurait pu être cet homme. Pourtant Renkin, dit-on, ne savait ni lire, ni écrire; l'on ajoute même qu'il ne parlait que le langage de son pays; c'est-à-dire le wallon.

Il est vrai que ceci n'est pas prouvé. Quand on sait que les comptes qualifient de « charpentier » le sieur Siane du Pont, bourgeois de Namur, qui avait le titre d'Entrepreneur des Travaux du Roi, mais que les comptables de la machine ne connaissaient que comme fournisseur de charpentes, on est en droit de se demander, avec M. BALAT, si d'autres n'ont pas tout aussi bien passé à la postérité sous des titres erronés, ou que l'on aura mal interprétés dans la suite. Remarquons qu'à cette époque on ne faisait pas les mêmes distinctions qu'aujourd'hui entre le travail intellectuel et le travail manuel; le même artisan désigné du nom modeste de charpentier pouvait être en même temps ce que l'on appellerait de nos jours un ingénieur. Tel semble être le cas, pour au moins ce Siane, dont nous venons de citer le nom, et dont on sait qu'il fit, dans la suite, avec soin et habileté, les plans de divers projets d'application mécanique.

Du reste, remarque M. D.-D., on pouvait à cette époque être habile mécanicien sans même savoir lire, du moment qu'avec la pratique on possédait de justes notions d'arithmétique et de dessin. Qu'on dise ce que Renkin aurait pu gagner pour son art à savoir lire: que l'on cite les ouvrages où il aurait pu puiser sur la construction des machines, des renseignements qu'il ne trouvait pas dans sa pratique en travaillant et en observant les travaux de ses devanciers? On se demanderait tout aussi légitimement où de Ville aurait pu recueillir des notions de mécanique suffisantes pour faire éclore dans son cerveau la conception d'une machine dont jusque là on n'avait pas d'exemple au monde. « On ne fera croire à aucun mécanicien connaissant l'état des sciences d'application au milieu du 17^e siècle, que de Ville, sans avoir jamais travaillé de ses mains, quoique sachant lire, écrire, philosopher, faire même de la médecine à réjouir Molière et traiter les affaires avec finesse, ait pu concevoir le projet de cette énorme machine de Marly, déterminer la chute nécessaire, les dimensions et le nombre de roues, de pompes, de chaînes, de chevalets, de varlets, de balanciers, de tuyaux; choisir les systèmes d'assemblage les plus convenables, les métaux, les bois, les matériaux en général; faire en très grand ce qui jusque là n'avait jamais été fait qu'en petit. Tandis que tous les mécaniciens s'accorderont à dire que Renkin savait lire les dessins et, probablement aussi, représenter par le dessin ses combinaisons mécaniques. Sa pratique lui avait révélé les principes de la science, puisqu'il les appliquait judicieusement... Sans doute ses constructions présentaient des défauts que le progrès des sciences a fait découvrir longtemps après. Mais pour son temps il n'en reste pas moins un des plus savants constructeurs de machines, quoique n'étant pas philosophe... Le menuisier qui sait construire un meuble parfait

mérite autant d'être appelé savant dans son art que le docte médecin ou avocat, bien qu'une plus grande considération s'attache à l'art du médecin ou de l'avocat qu'à celui du menuisier, du charpentier ou de l'horloger. Est-ce juste ? Celui qui atteint la perfection en une chose est l'égal de celui qui a atteint la perfection en une autre chose, et le supérieur de ceux qui ne l'ont atteinte en rien. »

L'étude historique de M. BALAU, l'étude technique de M. DWELSHAUVERS-DERY, et l'examen complet de la question fait sous toutes ses faces et dans tous ses détails par ce dernier auteur, permettent à présent de se rendre compte des rôles respectifs de de Ville et de Renkin.

Le rôle de de Ville fut celui d'un chef d'entreprise, nullement celui d'un ingénieur occupé de la partie technique. Celle-ci est réservée à Renkin. De Ville était homme d'affaires, au courant du Droit, et homme de cour. L'histoire nous le montre, àpre au gain, rusé, habile à profiter des circonstances, ainsi que du talent des autres, connaissant les belles manières mieux que l'orthographe, pas toujours très scrupuleux sur le choix des moyens, n'ayant de la science qu'un vernis suffisant pour traiter d'affaires techniques avec une Cour pas bien forte en la matière. Doué de grandes qualités, il avait surtout celle qui mène le plus souvent au succès : l'audace.



RENKIN.

Renkin, au contraire, malgré son mérite, ou plutôt à cause de son mérite, était modeste. Incapable de traiter avec la Cour une transaction commerciale ou industrielle, il était par contre instruit de toutes les connaissances mécaniques de son temps, et pourvu de tout le talent technique désirable.

Les deux hommes se sont complétés. Sans Renkin, de Ville n'aurait pas pu ériger la machine de Marly, et sans de Ville, Renkin ne l'aurait pas entreprise, malgré tout le génie que les mécaniciens s'accordent à lui reconnaître.

En même temps que les frères *Renkin* et *Paul Sualem*, on constate sur les chantiers, la présence de *Toussaint Michel*, menuisier liégeois, beau-frère des Sualem, et de *Gilles Lambotte*, charpentier liégeois, qui dans la suite, épousa Catherine, le plus jeune des enfants de Renkin (1). Celui-ci eut cinq enfants, dont l'un, *Gervais* ou *Corvais* (2) seul a attiré l'attention. Les descendants de Renkin perdirent ou abandonnèrent leur nom de Sualem. Une des branches des « Rennequin » s'éteignit à Paris, en septembre 1851, en la personne d'un ancien capitaine de pontonniers dans les armées de Napoléon. Le dernier représentant du nom, fut le colonel baron de Rennequin qui mourut sans postérité, le 18 août 1850, à Surmanap, dans l'île de Java.

Parmi les fournisseurs dont les noms sont relevés aux comptes, on trouve *Pauti*, maître de forges à Liège, *Le Rond*, bourgmestre de Liège, maître de forges, et *Georges de Spa*, taillandier ou forgeron liégeois. Les fournitures faites par des Liégeois n'atteignent pas, en totalité, la somme de 100,000 livres.

La famille des Sualem fut entourée d'une certaine considération. Renkin reçut le titre de Premier Ingénieur du Roi. Il continua jusqu'à sa mort à être attaché à sa Machine, près de laquelle il était logé avec sa femme, ses enfants et sa sœur. Pendant la construction, les salaires ou traitements des Sualem sont les plus élevés, bien qu'inférieurs (naturellement !) à celui du S^r de Ville. De 1680 à 1695, celui-ci reçut 238,600 livres. Pendant le même temps les deux Sualem reçurent 41,005 livres. Comme le remarque philosophiquement notre auteur, cette disproportion de traitement entre les « inventeurs » et les « directeurs » est encore dans les usages contemporains.

Renkin mourut à Bougival, le 29 juillet 1708. Son ancienne habitation, où son souvenir est encore honoré, est occupée aujourd'hui par les bureaux de la Société des Nouvelles Machines de Marly.

Terminons par un dernier fait, qui ne se rattache qu'indirectement à la Machine de Marly, mais qui est intéressant et que je crois

(1) Gilles Lambotte eut six enfants dont l'un, René, laissa une fille qui épousa Louis Gittard, à Blois, en 1748. La famille Gittard a encore des descendants en France; c'est d'elle que provient le portrait que M. D.-D. a reproduit (sans garantie) dans son ouvrage, et que nous reproduisons à notre tour.

(2) On peut croire qu'il s'agit du prénom Servais, populaire à Liège et que les Parisiens ne manquent pas de confondre avec Gervais, qui leur est familier. Nous avons signalé un exemple contemporain de cette même confusion, ci-dessus t. VIII, p. 191.